



CRÉER SON ENTREPRISE, PAS A PAS

Durée : 5 Jours

PUBLIC : *Aucun pré-requis*

. Avoir un projet de création d'entreprise

. Toutes personnes désirant apprendre les étapes fondamentales de la création d'une entreprise

OBJECTIFS

- ▶ Valider votre idée de création, la protéger
- ▶ Vérifier la cohérence de votre projet d'entreprise avec votre projet personnel
- ▶ Définir votre marché et s'assurer de la faisabilité commerciale de votre projet de création
- ▶ Définir votre stratégie commerciale, les segments de clientèle ciblés et choisir votre positionnement
- ▶ Définir le cadre juridique, fiscal et social de votre projet
- ▶ Maîtriser les principes de l'établissement des comptes prévisionnels et du business plan
- ▶ Apprendre à valider votre projet : s'assurer de sa viabilité et de sa rentabilité
- ▶ Etablir votre compte de résultat prévisionnel à 3 ans
- ▶ Connaître votre seuil de rentabilité : chiffre d'affaires minimum à réaliser pour commencer à générer du bénéfice
- ▶ Savoir bâtir votre plan de financement initial et à 3 ans (déterminer le montant des capitaux nécessaires, les emprunts, les aides possibles, les investissements à réaliser, les dividendes que vous pourrez prélever...)
- ▶ Savoir estimer votre besoin en fonds de roulement prévisionnel
- ▶ Maîtriser l'élaboration et l'utilisation de votre plan de trésorerie
- ▶ Installer l'entreprise
- ▶ Piloter le démarrage de l'activité

METHODOLOGIE

- Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques d'application
- Si vous avez un projet de création, les exercices d'application consisteront en l'étude de votre projet
 - ✗ mettre en place votre étude de marché et valider les opportunités commerciales de votre projet
 - ✗ définir votre stratégie commerciale
 - ✗ choisir votre statut juridique, fiscal et social, et bien comprendre les impacts de vos choix
 - ✗ valiser la viabilité et la pérennité de votre projet en établissant vos comptes prévisionnels
- Conseils pratiques et méthodologiques

Tous les programmes sont modifiables pour être adaptés à vos besoins propres

CRÉER SON ENTREPRISE, PAS A PAS

PROGRAMME :

● VALIDER VOTRE PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE

- ◆ Définir les composantes de son idée ainsi que le marché visé à priori
- ◆ Protéger son idée
- ◆ Savoir collecter les informations essentielles, les avis ou encore les conseils
- ◆ Analyser les contraintes liées :
 - à la nature de votre produit / service (ses caractéristiques, sa production, son image, sa distribution)
 - au marché visé
 - à la réglementation en vigueur
 - aux moyens humains, techniques ou encore financiers à mettre en œuvre

⇒ Avez-vous trouvé des solutions pour pallier à toutes ces contraintes ? À quels coûts ? Sous quel délais ?

⇒ Votre projet demeure-t-il réalisable et rentable compte tenu de ces contraintes à lever ?

● VERIFIER LA COHERENCE ENTRE VOTRE PROJET PERSONNEL ET VOTRE PROJET DE CREATION :

- ◆ Vos contraintes personnelles
- ◆ Vos motivations et vos objectifs
- ◆ Vos compétences et expériences

⇒ Quelle est l'adéquation entre votre bilan personnel et les contraintes liées à votre projet d'entreprise ?

● S'ASSURER DE LA FAISABILITE COMMERCIALE DE VOTRE PROJET :

- ◆ Pourquoi réaliser une étude de marché ?
 - décider s'il existe une opportunité commerciale pour que votre projet réussisse
 - fixer des hypothèses de chiffre d'affaires prévisionnels
- ◆ Comment réaliser votre étude de marché qui vous permettra de vérifier que votre projet est en adéquation avec les opportunités du marché ?
- ◆ Définir votre stratégie commerciale et votre positionnement marketing :
 - cibler votre clientèle potentielle
 - choisir le positionnement de votre future entreprise
 - traduire concrètement votre stratégie commerciale en définissant votre mix marketing : politique de prix, produit, communication, distribution
- ◆ Planifier la mise en œuvre de vos actions commerciales (calendrier, budget)

● DONNER UN CADRE JURIDIQUE A VOTRE PROJET DE CREATION

- ◆ Entreprise individuelle ou société ? Comment choisir ?
- ◆ Les conséquences fiscales et sociales de ce choix

● ELABORER VOS PREVISIONS FINANCIERES :

- ◆ Votre plan de financement initial : quels sont les capitaux nécessaires pour lancer le projet ? Les fonds propres, les emprunts, les aides diverses
- ◆ Votre compte de résultat prévisionnel pour les 3 premières années : les recettes générées permettront elles de couvrir les charges engagées ?
- ◆ Quelle sera votre capacité d'autofinancement ? Votre seuil de rentabilité ?
- ◆ Votre plan de trésorerie : les recettes encaissées permettront elles de faire face aux dépenses tout en respectant les échéances ?
- ◆ Votre plan de financement à 3 ans : votre entreprise aura-t-elle une solidité financière suffisante pour assurer le développement de votre affaire ?

⇒ cette étape vous permet de valider la viabilité et la rentabilité de votre projet en termes financiers

● LES FORMALITES DE CREATION ET L'INSTALLATION DE VOTRE ENTREPRISE

001

● INSTALLER ET ORGANISER LA VIE DE L'ENTREPRISE

- ◆ Trouver et aménager votre local
- ◆ Assurer votre entreprise
- ◆ Établir vos premiers documents commerciaux
- ◆ Finaliser le recrutement de vos collaborateurs
- ◆ Choisir vos prestataires et fournisseurs
- ◆ Mettre en place votre comptabilité et vos outils de gestion
- ◆ Piloter votre activité grâce à la réalisation de vos tableaux de bord

La formation sera adaptée à vos spécificités.

Les exemples et exercices pourront être basés sur vos propres documents comptables.